

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU RHÔNE

LYON, LE

2 2 JUIN 2009

NOS REF. MM - Dossier 09-120

CONTACT Maud MASSARDIER/Col Bertrand KAISER

TÉLÉPHONE 04 72 84 39 35

TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07

COURRIEL maud.massardier@sdis69.fr

Panneaux solaires

Monsieur le secrétaire général Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs, techniques et sociaux du SDIS du Rhône 19 avenue Debourg 69007 LYON

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier en date du 5 mai 2009, vous attirez mon attention sur les risques liés aux panneaux photovoltaïques lors d'incendies ou d'interventions diverses sur les toitures d'habitation.

Je peux vous assurer que le SDIS du Rhône est d'ores et déjà sensibilisé à ce sujet, et que dès lors que la sécurité de ses personnels est engagée, cette problématique constitue une priorité.

Aussi, des travaux sont en cours en lien avec la Direction de la sécurité civile, et dès que les premières conclusions seront connues, le SDIS sera amener à établir une directive opérationnelle portant sur les règles de sécurité devant être suivies par l'ensemble des agents.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,

Pour le président et par délégation le vice-président,

GROUPEMENT COMMUNICATION, COURRIER ET AFFAIRES RESERVEES